



## PROGRAMME D' ACTIONS



Collège public et les écoles publiques de son secteur de recrutement



Renforcer la continuité pédagogique entre les deux degrés,  
au profit notamment des élèves les plus fragiles



Avoir une perspective sur plusieurs années  
Premier programme d'actions : juin 2014



Articulé avec les projets des écoles et du collège  
Cohérence avec le projet éducatif territorial  
Prise en compte dans la partie pédagogique de chaque cycle



Adopté par les conseils d'école et le conseil d'administration du collège



Détermine les axes prioritaires de la continuité des apprentissages des élèves  
en se fondant sur un diagnostic partagé  
Des échanges de pratiques et d'enseignants, des coopérations  
Des projets pédagogiques communs



[Guide Eduscol](#)



## PROJET DE RÉSEAU

Réseau d'éducation prioritaire

Définit les objectifs donnés à l'action pédagogique et éducative

Valable 4 ans, revu intégralement pour la rentrée 2019  
Pour tous les Rep+ : fin juin 2015  
Pour tous les autres réseaux établis ou confirmés en 2015,  
ce projet est attendu pour décembre 2015

Durée de ces documents de pilotage a vocation à converger  
Associe l'ensemble des acteurs et des partenaires du REP  
Identifie les missions confiées aux personnels en appui, en  
Cohérence avec les activités des autres enseignants et plus  
généralement de tous les intervenants au sein du réseau

Formalisé en un document accessible à tous les partenaires  
concernés, il fait apparaître :  
le diagnostic de départ et une détermination des objectifs ;  
les actions retenues et les modalités de leur mise en œuvre ;  
les partenaires de l'action, les moyens mobilisés ;  
le calendrier des mises en œuvre ;  
les modalités d'évaluation prévues et la manière de les mettre en  
œuvre selon une périodicité adaptée aux besoins d'une régulation  
pertinente de l'action.

[Référentiel pour l'éducation prioritaire](#)